



Décédé le 28 mars 2021, l'ancien président de la république, Didier Ignace Ratsiraka, sera inhumé au Mausolée d'Ambohitsaina à Antananarivo le 29 mars 2021 officiellement décrété journée de deuil national par le président Andry Rajoelina.



Les Présidents Andry Rajoelina et Didier Ratsiraka au CCI Ivato en 2019

Mais avant cette inhumation, une cérémonie d'adieu aura lieu dans la cour d'honneur du palais d'État d'Iavoloha que ce chef d'Etat a fait construire à partir de 1975 et qui a été achevé en 1981.

Didier Ratsiraka. Inhumé au Mausolée d'Ambohitsaina, le 29 mars 2021

Dimanche, 28 Mars 2021 18:14 - Mis à jour Lundi, 29 Mars 2021 08:28



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2021-348

Déclarant la journée du 29 mars 2021, jour de deuil national sur l'ensemble du territoire de la République de Madagascar, pour rendre hommage à l'ancien Président de la République Didier RATSIRAKA.

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution,

DECRETE :

Article premier. Est déclaré jour de deuil national le lundi 29 mars 2021 sur tout le territoire national à la mémoire de l'ancien Président de la République Didier RATSIRAKA.

Article 2. Durant cette journée, les mesures ci-après sont prescrites :

1°- le drapeau national sera mis en berne sur tout le territoire national de la République de Madagascar

2°- toutes réjouissances publiques sont interdites, et tous les débits de boissons seront fermés

Article 3. En raison de l'urgence, et conformément aux dispositions des articles 4 et 6 alinéa 2 de l'ordonnance n°62-041 du 19 septembre 1962 relative aux dispositions générales de droit interne et de droit international privé, le présent décret entre en vigueur immédiatement dès sa publication par émission radiodiffusée et/ou télévisée, ou par affichage, indépendamment de sa publication au Journal officiel de la République.

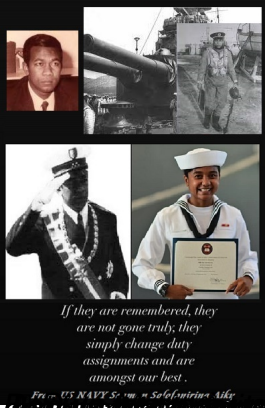
Fait à Antananarivo, le 28 Mars 2021

Par le Président de la République

Andy RAJOELINA

Prime de 400 000 Ariary pour le 100^{ème} anniversaire de la République de Madagascar. Par décret, le Président de la République a décidé de verser une prime de 400 000 Ariary à chaque citoyen malgache âgé de plus de 18 ans, à l'occasion du centenaire de l'indépendance de Madagascar. Cette prime sera versée en deux versements, le premier en mars 2021 et le second en septembre 2021.

Rest In Peace Amiral 🇺🇸 🇲🇰



Jean-Joel Ramanantsoa - US Navy Seaman Solofonirina Aiky, 28 march 2021